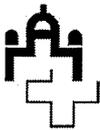


Ständerat

Conseil des Etats

Consiglio degli Stati

Cussegl dals stadis



Commission de l'environnement, de
l'aménagement du territoire et de
l'énergie
CH-3003 Berne

www.parlement.ch
urek.ceate@pd.admin.ch

A l'attention des destinataires de la
procédure de consultation concernant
l'initiative parlementaire
« Flexibilisation de la politique forestière
en matière de surface »

Le 15 septembre 2010

09.474 é lv. pa. CEATE-E. Flexibilisation de la politique forestière en matière de surface

Procédure de consultation

Madame, Monsieur,

Le 6 septembre 2010, la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie du Conseil des Etats (CEATE-E) a adopté un avant-projet de modification de la loi fédérale sur les forêts, qu'elle a élaboré dans le cadre de son initiative parlementaire intitulée « Flexibilisation de la politique forestière en matière de surface ». Cet avant-projet vous est soumis par la présente pour avis dans le cadre de la procédure de consultation.

Le projet de la CEATE-E vise à assouplir les règles relatives à la compensation du défrichement dans les régions où l'aire forestière augmente, afin de prévenir tout risque de conflit avec les surfaces agricoles privilégiées, les zones d'une grande valeur écologique ou paysagère ainsi qu'avec la protection contre les crues, tout en veillant à ce que la surface forestière totale ne soit pas réduite et que soit maintenu le principe de l'interdiction de défricher. Pour cela les modifications prévoient un assouplissement des mesures de compensation du défrichement dans les régions concernées ainsi que la possibilité de supprimer la notion dynamique de la forêt.

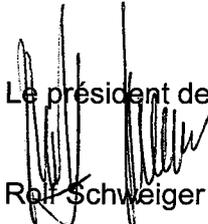
Nous vous prions d'adresser votre avis à l'Office fédéral de l'environnement, Division Forêts, 3003 Berne, d'ici au **15 décembre 2010**.



Pour toute question, n'hésitez pas à prendre contact avec les collaborateurs responsables de ce dossier : M. Bruno Rössli pour l'Office fédéral de l'environnement (tél. 031 323 84 07 ; courriel : wald@bafu.admin.ch) et Mme Carmelia Maissen pour la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie (tél. 031 322 81 49 ; courriel : urek.ceate@pd.admin.ch). Vous trouverez en outre la documentation relative à la consultation sur le site Internet du Parlement (www.parlement.ch), rubrique Commissions / Commissions législatives / Commissions de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie.

Vous remerciant par avance de votre collaboration, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération très distinguée.

Le président de la commission


Rolf Schweizer

Annexes :

- Avant-projet et rapport explicatif de la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie du Conseil des Etats, du 6 septembre 2010
- Liste des participants à la procédure de consultation